



**Allocution du très honorable Richard Wagner, c.p.
Juge en chef du Canada**

Rentrée judiciaire de Montréal

Remise de la Médaille du Barreau de Montréal

8 septembre 2022

[1] Distingués invités, *distinguished guests*, bonsoir à vous tous, *and greetings to all*. Et merci, Madame la Bâtonnière Mousseau, pour cette très aimable introduction. Au nom de tous ceux et celles ici ce soir, et au nom du mien à titre de juge en chef du Canada, j'en profite tout d'abord pour vous féliciter, Madame la Bâtonnière, de votre accession au bâtonnat du Barreau de Montréal. Je vous offre d'ailleurs mon soutien et mes encouragements inconditionnels, sachant que votre bâtonnat se fera sous le thème « Bâtissons l'avenir », thème porteur s'il en est un.

[2] Ce thème nous invite bien sûr à regarder vers l'avant, mais il nous invite aussi à nous unir en ces temps qui demeurent difficiles. Il y a un an, à pareille date, je prenais la parole devant vous alors que la pandémie battait encore son plein. Aujourd'hui,

nous sommes toujours aux prises avec les séquelles de cette crise, et la vigilance demeure de mise.

[3] Mais sachez que je suis honoré de participer à cette rentrée judiciaire et de prendre la parole ce soir, cette fois-ci à titre de récipiendaire de la Médaille du Barreau de Montréal. Dans un premier temps, je tiens à profiter de cette tribune qui m'est donnée pour rendre hommage aux avocats et avocates qui célèbrent aujourd'hui leur 50^e ou encore leur 60^e anniversaire d'admission au barreau. Ce n'est pas rien! Je leur offre toutes mes félicitations et en tant que juge en chef du Canada, je tiens à les remercier chaleureusement pour leur dévouement soutenu à la profession et à l'état de droit.

[4] Je le soulignais d'entrée de jeu : le thème de cette rentrée, « Bâtissons l'avenir », est fort judicieux, car il offre l'occasion de

repenser notre rôle dans le cadre du système de justice, notamment depuis l'avènement de la pandémie. Il s'agit d'un thème qui nous permet de souligner plus que jamais l'importance de nos institutions judiciaires dans la foulée des transformations que nous pouvons, et que nous devons, opérer, notamment sur le plan du virage technologique. Il est plus important que jamais pour nous tous de réfléchir sur le rôle de nos institutions et de discuter, ouvertement et candidement, de ce qui va et de ce qui ne va pas dans nos juridictions respectives.

[5] Bien entendu, je souhaite également profiter de cette tribune afin d'exprimer toute ma reconnaissance pour cette Médaille du Barreau de Montréal qui m'est décernée ce soir. À cet égard, la Bâtonnière Mousseau a bien généreusement évoqué les initiatives que j'ai menées au fil des ans, tant à titre de Bâtonnier de Montréal que de juge en chef du Canada. Vous

l'aurez compris, ces initiatives, si elles ont connu du succès, tiennent à la collaboration et au soutien de la communauté juridique toute entière dont vous faites tous partie. J'ai aussi une admission à formuler ce soir tout en rendant hommage au Barreau de Montréal. J'ai la fierté d'être votre premier Bâtonnier à accéder au poste de juge en chef du Canada. Or, toutes les initiatives que j'ai entreprises à la Cour suprême du Canada s'expliquent et sont la suite logique de mon passage au Barreau de Montréal. Qu'il s'agisse de la tournée du Bâtonnier ou de la mise sur pied du CAIJ, ces initiatives étaient effectivement inspirées par un souci de transparence et d'accessibilité, le même souci qui m'anime encore aujourd'hui en tant que juge en chef du pays. Et ce soir, j'ai envie de vous dire que le travail continue, qu'on ne peut plus revenir en arrière, et qu'il faut plus que jamais profiter des leçons tirées de la pandémie pour revoir nos façons de faire, tant individuellement que collectivement.

[6] *This is the very reason why I take every opportunity to recall that my years as a litigator in Montréal taught me the importance of curiosity, creativity and tenacity. It has been fundamental to me to remain committed throughout my career to the values that our system of justice stands for, notably accessibility, integrity and independence.*

[7] *And as I reminded you all last year, we cannot overlook the fact that many people are losing faith in institutions today. It's happening around the world, but we're seeing it more and more, here in Canada too. Cynical leaders are preying on that. I sincerely believe that our collective commitment to the rule of law can help inoculate us against some of the lower kinds of discourse we see and we hear.*

[8] *This is also why I think that we, as members of the legal community, have a duty to communicate clearly and directly with citizens by modernizing the ways we communicate with the public. It bears repeating: Gone are the days when courts can be ivory towers, mysterious and inaccessible to the average citizen.*

[9] Dans le même esprit, lors de la rentrée judiciaire l’an dernier, on lançait un appel à la diversité et à l’inclusion afin de rappeler l’importance de la richesse qu’apporte la diversité sur tous les plans, y compris au sein de notre système de justice. On peut convenir qu’il reste du chemin à parcourir mais nous sommes engagés sur la bonne voie.

[10] Bientôt, notre nouvelle collègue à la Cour, la juge O’Bonsawin se joindra à nous pour ses premières audiences, lorsque la Cour siégera à Québec les 14 et 15 septembre

prochains. Il s'agira, je vous le souligne, de la deuxième fois dans toute l'histoire de la Cour que celle-ci se déplacera à l'extérieur d'Ottawa pour y entendre des causes.

[11] Au chapitre de la diversité, il va de soi que tous les justiciables devraient être à même de se reconnaître au sein de la magistrature. Certains y verront un lieu commun, mais une magistrature plus représentative inspire nécessairement confiance en l'administration de la justice, et plus particulièrement en l'appareil judiciaire. Il en va de même pour le Barreau et ses membres, lesquels ont bien raison d'aspirer à une communauté juridique davantage représentative de la société et non réservée à une certaine élite. Le Barreau de Montréal a montré l'exemple à ce chapitre, et demeure l'étalon de référence dans le monde pour ce qui concerne la diversité d'un regroupement professionnel.

[12] Ma fierté montréalaise est sans bornes, et j'ai été particulièrement fier d'y avoir été Bâtonnier. J'aime rappeler que dans le cadre de la tournée du Bâtonnier que j'ai ressuscitée et au cours de laquelle je suis allé à la rencontre de centaines de membres du Barreau, j'ai pu constater concrètement la riche diversité – dans tous les sens du terme – des avocats et avocates qui œuvrent avec courage et intégrité sur tout le territoire de Montréal. Aujourd'hui, le Barreau de Montréal demeure l'un des plus grands barreaux du monde, l'un des plus anciens aussi, et le deuxième barreau francophone en importance. Il rayonne à travers la province, le pays aussi et bien sûr à l'étranger. Nous avons tous de quoi vanter les mérites de cette vénérable institution, témoin privilégié de notre histoire commune.

[13] Je termine ce soir en revenant sur un thème qui m'est cher, à savoir celui du maintien de la primauté du droit pour

sauvegarder notre démocratie. Par les temps qui courent, peut-être êtes-vous inquiets ou même troublés à cet égard. Si c'est le cas, vous n'êtes pas les seuls, je le suis moi aussi.

[14] Il faut rappeler que le principe de l'indépendance judiciaire demeure la pierre angulaire d'une saine et forte démocratie, au même titre que l'État de droit ne saurait exister sans la confiance du public dans l'administration de la justice. Et cette confiance, qui doit être méritée, ne saurait être maintenue en l'absence de tribunaux et de Barreaux indépendants et impartiaux. C'est vrai non seulement à l'égard de l'indépendance judiciaire, mais également de la séparation des pouvoirs, de la liberté de presse, de l'accès à la justice et j'en passe.

[15] D'ailleurs, nous avons un rôle de premier ordre à jouer dans la mise en œuvre des valeurs de l'État de droit et de nos

institutions démocratiques, sachant que même au Canada, rien n'est acquis. Afin de bâtir l'avenir, comme nous l'invite à le faire la Bâtonnière cette année, il faudra donc faire preuve d'un heureux mélange de vigilance et d'audace.

[16] Je termine en vous remerciant humblement à nouveau pour cet honneur que vous me faites ce soir, et sachez que fort de cet encouragement, je compte bien continuer à travailler à l'avancement de la cause de la justice. Je vous invite à m'accompagner dans cette noble aventure. Merci, *thank you*, bonne soirée et je vous souhaite une autre rentrée judiciaire marquée au coin de la réussite.
